



**KPMG S.A.**  
ZAC des portes d'Albi  
Fonlabour Est  
81000 Albi  
France

Téléphone : +33 (0)5 63 48 75 10  
Télécopie : +33 (0)5 63 49 72 67  
Site internet : [www.kpmg.fr](http://www.kpmg.fr)

# *Centre Social et Culturel du Pays Ségali*

## ***Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels***

Exercice clos le 31 décembre 2020  
Centre Social et Culturel du Pays Ségali  
35 avenue de la gare  
12800 Naucelle  
*Ce rapport contient 24 pages*  
Référence : PC/SN

KPMG S.A.,  
société française membre du réseau KPMG  
constitué de cabinets indépendants adhérents de  
KPMG International Limited, une entité de droit anglais.

Société anonyme d'expertise  
comptable et de commissariat  
aux comptes à directoire et  
conseil de surveillance.  
Inscrite au Tableau de l'Ordre  
à Paris sous le n° 14-30080101  
et à la Compagnie Régionale  
des Commissaires aux Comptes  
de Versailles.

Siège social :  
KPMG S.A.  
Tour Egho  
2 avenue Gambetta  
92066 Paris la Défense Cedex  
Capital : 5 497 100 €.  
Code APE 6920Z  
775 726 417 R.C.S. Nanterre  
TVA Union Européenne  
FR 77 775 726 417



KPMG S.A.  
ZAC des portes d'Albi  
Fonlabour Est  
81000 Albi  
France

Téléphone : +33 (0)5 63 48 75 10  
Télécopie : +33 (0)5 63 49 72 67  
Site internet : [www.kpmg.fr](http://www.kpmg.fr)

## Centre Social et Culturel du Pays Ségali

Siège social : 35 avenue de la gare  
12800 Naucelle

### Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

A l'assemblée générale de l'association Centre Social et Culturel du Pays Ségali,

#### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Centre Culturel et Social du Pays Ségali relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

#### Fondement de l'opinion

##### *Référentiel d'audit*

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

##### *Indépendance*

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

### **Justification des appréciations**

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les associations, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des associations et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux adhérents.

### **Responsabilités de la direction relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies

ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Albi, le 30 mars 2021

KPMG S.A.



Signature  
numérique de  
Patrice Corneille

Patrice Corneille  
Associé

**BILAN 2020**

Actif		Du 01 /01/2020 au 31 /12/2020			Exercice précédent
		Montant brut	Dépréciation	Montant net	31/12/2019
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement			
		Frais de recherche et de développement			
		Donations temporaires d'usufruit			
		Fonds commercial (1)			
		Concessions, brevet, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires (1)	1 465,10	1 465,10	
	Autres immobilisation incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	<b>TOTAL</b>	1 465,10	1 465,10	0,00	0,00
	Immobilisations corporelles	Terrains			
		Constructions			
Inst. techniques, mat. out. Industriels		61 274,45	30 869,31	30 405,14	
Autres immobilisations corporelles					
Immobilisations grevées de droit					
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
<b>TOTAL</b>	61 274,45	30 869,31	30 405,14	5 589,12	
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés		0,00	0,00	0,00	0,00
Immobilisations financières (2)	Participations et créances rattachées				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières				
<b>TOTAL</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>TOTAL I</b>		62 739,55	32 334,41	30 405,14	5 589,12
Stock et encours		0,00	0,00	0,00	0,00
Avances et acomptes versés sur commande					0,00
Créances (3)	Créances clients, usagers et comptes rattachés	7 300,00		7 300,00	5 970,73
	Créances reçues par legs ou donations				
	Autres	30 887,00		30 887,00	60 126,00
	<b>TOTAL</b>	38 187,00	0,00	38 187,00	66 096,73
Divers	Valeurs mobilières de placement				
	Instruments de trésorerie				
	Disponibilités	195 309,44		195 309,44	168 616,24
	Charges constatées d'avance (4)	10 282,67		10 282,67	6 307,38
<b>TOTAL</b>	205 592,11	0,00	205 592,11	174 923,62	
<b>TOTAL II</b>		243 779,11	0,00	243 779,11	241 020,35
Frais d'émission d'emprunt (III)					
Primes de remboursement des emprunts (IV)					
Ecart de conversion - Actif (V)					
<b>TOTAL DE L'ACTIF (I+II+III+IV+V)</b>		306 518,66	32 334,41	274 184,25	246 609,47
Renvois	(1) Dont droit au bail (2) Part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières (3) et (4) Dont à plus d'un an (brut)				
Engagements reçus	Legs nets à réaliser				
	Acceptés par les organes statutairement compétents				
	Autorisés par l'organe de tutelle				

Passif		Exercice	Exercice précédent	
Fonds propres	Sans droit de reprise	<b>Fonds propres sans droit de reprise</b>		
		Fonds propres statutaires		
		Fonds propres complémentaires	84 129,45	
		Fonds associatifs sans droit de reprise (legs, donations, subv. Inv, biens renouvelables)		84 129,45
	Avec droit de reprise	<b>Fonds propres avec droit de reprise</b>		
		Fonds propres statutaires		
		Fonds propres complémentaires		
		Apports Legs et donations Résultats sous contrôle de tiers financeurs		
		Ecarts de réévaluation	0,00	0,00
	Réserves	Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité				
Réserves				
Autres				
	Report à nouveau	89 997,10	86 448,87	
	Excédent ou Déficit de l'exercice	<b>9 117,01</b>	<b>3 548,23</b>	
	<i>Situation nette</i>	<i>183 243,56</i>	<i>174 126,55</i>	
	Fonds propres consommables Subventions d'investissement Provisions réglementées Droit des propriétaires (commodat)	27 565,35	1 576,53	
	<b>TOTAL I</b>	<b>210 808,91</b>	<b>175 703,08</b>	
Autres fonds propres	Montant des émissions de titres participatifs			
	Avances conditionnées			
	<b>TOTAL I bis</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	
Fonds reportés et dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations			
	Fonds dédiés			
	<b>TOTAL FONDS REPORTES ET DEDIES II</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	
Provisions	Provisions pour risques			
	Provisions pour charges	16 051,46	14 780,21	
	<b>TOTAL PROVISIONS III</b>	<b>16 051,46</b>	<b>14 780,21</b>	
Dettes	Emprunts obligataires et assimilés			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)			
	Emprunts et dettes financières divers (2)			
	Avances et acomptes reçus (3)			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 291,63	13 314,41	
	Dettes des legs ou donations			
	Dettes fiscales et sociales	37 432,25	36 311,77	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
	Autres dettes			
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance	4 600,00	6 500,00		
	<b>TOTAL IV</b>	<b>47 323,88</b>	<b>56 126,18</b>	
	<b>Ecart de conversion passif (V)</b>			
	<b>TOTAL DU PASSIF (I+I bis+II+III+IV+V)</b>	<b>274 184,25</b>	<b>246 609,47</b>	
Renvois	(1) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques			
	(2) Dont emprunts participatifs			
	Dettes sauf (3) à plus d'un an			
	Dettes sauf (3) à moins d'un an			
Engagements reçus				

Compte de résultat		Exercice	Exercice précédent
Produits d'exploitation	Cotisations	4422,00	4636,00
	<b>Ventes de biens et services</b>		
	Ventes de biens		
	<i>dont ventes de dons en nature</i>		
	Ventes de prestations	127459,20	
	<i>dont parrainages</i>		
	Ventes de marchandises		
	Production vendue		134056,98
	Montant net du chiffre d'affaires		
	Production stockée		
	Production immobilisée		
	<b>Produits de tiers financeurs</b>		
	Concours publics et subventions d'exploitation	276039,80	300552,47
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
<b>Ressources liées à la générosité du public</b>			
Dons manuels			
Mécénats	5000,00	8000,00	
Legs, donations et assurances-vie			
Contributions financières			
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	9652,52	355,29	
Utilisations des fonds dédiés			
Autres produits	3895,53	4812,59	
	<b>Total des produits d'exploitation I</b>	<b>426469,05</b>	<b>452413,33</b>
Charges d'exploitation	Marchandises Achats		
	Variation de stocks		
	Matières premières et autres approvisionnements Achats		
	Variation de stocks		
	Autres achats et charges externes (1)	134339,78	167934,40
	Aides financières		
	Impôts, taxes et versements assimilés		50,00
	Salaires et traitements	218583,37	218141,06
	Charges sociales	65584,35	68601,27
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations	4956,98	1699,04
	Dotations aux provisions	1271,25	1946,53
	Subventions versées par l'association		
	Reports en fonds dédiés		
	Autres charges		49,26
	<b>Total des charges d'exploitation II</b>	<b>424735,73</b>	<b>458421,56</b>
	<b>Résultat d'exploitation (I-II)</b>	<b>1733,32</b>	<b>-6008,23</b>
Produits financiers	De participations		
	D'autres valeurs mobilières de placement et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	841,84	2064,37
	Reprises sur provisions, transferts de charges		
	Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			
	<b>Total des produits financiers III</b>	<b>841,84</b>	<b>2064,37</b>
Charges financières	Dotations financières aux amortissements et provisions		
	Intérêts et charges assimilées		
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	<b>Total des charges financières IV</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Résultat financier (III-IV)</b>	<b>841,84</b>	<b>2064,37</b>
	<b>Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV)</b>	<b>2575,16</b>	<b>-3943,86</b>
Renvois	(1) Y compris redevances de crédit-bail : mobilier immobilier		

Compte de résultat (suite)		Exercice	Exercice précédent	
Produits exceptionnels	Sur opérations de gestion	2760,00	1100,00	
	Sur opérations en capital	3784,36	2392,09	
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges			
	Total des produits exceptionnels V	6544,36	3492,09	
Charges exceptionnelles	Sur opérations de gestion	2,51		
	sur opérations en capital			
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			
	Total des charges exceptionnelles VI	2,51	0,00	
	Résultat exceptionnel (V-VI)	6541,85	3492,09	
	Participation des salariés aux résultats (VII)			
	Impôts sur les bénéfices (VIII)		4000,00	
	Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs (IX)			
	Engagements à réaliser sur ressources affectées (X)			
	Total des produits (I+III+V+IX) XI	43385,25	461969,79	
	Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII+X) XII	424738,24	458421,56	
	Excédent ou Déficit (XI - XII)	9117,01	3548,23	
Evaluation des contributions volontaires en nature	Contributions	Bénévolat		
		Prestations en nature	3560,96	
		Dons en nature	13083,60	
	Charges	Secours en nature	4309,80	
		Mise à disposition de biens et services	8774,00	
		Prestations en nature	3560,96	
		Personnel bénévole		



## **Annexe aux comptes annuels**

**de l'exercice clos  
le 31 Décembre 2020**

**Montants exprimés en Euros**

## **Table des matières**

<b>1.</b>	<b>Objet social</b>	<b>3</b>
<b>2.</b>	<b>Nature et périmètres des activités</b>	<b>4</b>
<b>3.</b>	<b>Faits majeurs de l'exercice 2020</b>	<b>5</b>
<b>4.</b>	<b>Principes, règles et méthodes comptables</b>	<b>6</b>
4.1.	Présentation des comptes	6
4.2.	Méthode générale	6
4.3.	Changement de méthode d'évaluation	6
4.4.	Changement de méthode de présentation	6
4.5.	Changement de méthode comptable	6
4.6.	Engagement Hors Bilan	6
4.7.	Evènements postérieurs à la clôture	6
<b>5.</b>	<b>Informations relatives au bilan</b>	<b>7</b>
5.1.	Actif	7-8-9-10
5.2.	Passif	10-11
<b>6.</b>	<b>Informations relatives au compte de résultat</b>	<b>12</b>
6.1.	Ventilation des produits d'exploitation	12
6.2.	Informations subventions	13
6.3.	Ventilation de l'effectif	14
6.4.	Tableau de suivi des biens en crédit bail	14
6.5.	Engagement retraite	14-15
6.5.	Contributions volontaires	15
6.6.	Rénumération dirigeant	15

## **1. Objet social**

L'association a pour objet :

- D'étudier en commun les questions d'ordre technique, économique, social et culturel, intéressant la vie sous tous ses aspects.
- De coordonner, de promouvoir, de soutenir et de favoriser le développement ou la création des dynamiques et activités à caractère social, médico-social, éducatif, sportif et culturel du Pays Ségali.
- D'animer la vie sociale et contribuer au bien vivre des habitants du Pays Ségali.
- De renforcer les solidarités, l'esprit de compréhension mutuelle et d'entraide dans le cadre d'équipements à vocations familiale et pluri générationnelle.
- De prendre en compte l'expression des demandes et des initiatives des usagers et des habitants et favoriser le développement de la vie associative.
- De contribuer au développement du partenariat dans le cadre d'interventions sociales et culturelles concertées et novatrices.

## **2. Nature et périmètre des activités**

L'activité de la structure se déploie autour des 4 axes de travail qui sont présentés dans le contrat de projet :

- 1 : Accueillir, informer, accompagner
- 2 : Améliorer la vie des familles
- 3 : Animer la vie sociale et culturelle
- 4 : Participer au développement du territoire

Pour la réalisation des divers axes de travail, la structure bénéficie de soutiens financiers :

- De la collectivité Communauté de commune du Pays Ségali
- De la CAF via les prestations de service Centre Social Espace de vie sociale et animation famille
- De l'état pour la gestion de France Services
- Du conseil départemental pour la gestion du Point Infos Séniors
- De financements divers pour la réalisation des actions en répondant à des appels à projet

Les orientations de la structure sont définies par le Conseil d'administration et le bureau veille à leur application et à la gestion courante de l'association. La structure associative s'appuie sur une équipe de 8 salariés.

Son périmètre d'action se déploie sur les 23 communes de la Communauté de communes du Pays Ségali.

### **3. Faits majeurs de l'exercice 2020**

2020 : année impactée par la crise COVID

Impact crise sanitaire : baisse des activités en présentiel, recours chômage partiel à mi-temps pour le mois d'avril et reprise progressive à temps plein sur le mois de mai 2020.

Acquisition véhicule pour France Services itinérant du Pays Ségali financé par la Banque des Territoires et CCPS.

2021 : écriture du nouveau contrat de projet pour 2022 - 2025

## **4. Principes, règles et méthodes comptables**

### **4.1. Présentation des comptes**

Les documents dénommés états financiers comprennent :

- Le bilan,
- Le compte de résultat,
- L'annexe.

### **4.2. Méthode générale**

Le règlement ANC 2018-06 s'applique aux comptes afférents aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2020.

Les comptes annuels de notre entité pour cet exercice clos ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce, aux dispositions spécifiques applicables du règlement ANC 2018-06 et, à défaut d'autres dispositions spécifiques, à celles du règlement ANC 2014-03 relatif au plan comptable général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

### **4.3. Changement de méthode d'évaluation.**

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

### **4.4. Changement de méthode de présentation**

Aucun changement de méthode de présentation n'a eu lieu sur l'exercice.

### **4.5. Changement de méthode comptable**

Néant

### **4.6. Engagement Hors Bilan**

Néant

### **4.7. Evènements postérieurs à la clôture**

Néant

## 5. Informations relatives au bilan

### 5.1. Actif

#### 5.1.1. Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlements ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

Les mouvements de l'exercice sont les suivants :

- Acquisition véhicule hybride pour France service.

**Les méthodes d'amortissement retenues sont les suivantes :**

<b><i>Catégorie d'immobilisations</i></b>	<b><i>Mode d'amortissement</i></b>
<i>Matériel transport</i>	<i>Linéaire 5ans</i>
<i>Logiciel</i>	<i>Linéaire 3 ans</i>
<i>Matériel de bureau et informatique</i>	<i>Linéaire 2 à 5 ans</i>
<i>Agencement – Mobilier</i>	<i>Linéaire 10 ans</i>

**Tableau de variation des immobilisations :**

Situations de mouvements	A	B	C	D
Rubriques	Valeur brute 31/12/19	Acquisition	Sorties	Valeur brute 31/12/2020
Immobilisations incorporelles	1465.10	0	0	1 465.10
Immobilisation corporelle	31 501.45	29 773.00	0	61 274.45
Immobilisation financières				
<b>TOTAL</b>	<b>32 966.55</b>	<b>29 773.00</b>	<b>0</b>	<b>62 739.55</b>

Situations de mouvements	A	B	C	D
Rubriques	Amortissements cumulés au début de l'exercice	Augmentations dotations de l'exercice	Diminutions d'amortissements de l'exercice	Amortissements cumulés à la fin t de l'exercice
Immobilisations incorporelles	1 465.10			1 465.10
Immobilisation corporelle	25 912.33	4 956.98	0	30 869.31
Immobilisation financières				
<b>TOTAL</b>	<b>27 377.43</b>	<b>4 956.98</b>	<b>0</b>	<b>32 334.41</b>

**Suivi des subventions d'investissements**

Les investissements ont été subventionnés à hauteur de 33 529.80€ en 2020, la quote-part de subvention reprise au résultat de l'exercice 2020 est de 3 784.18 €.

SUBVENTIONS INVESTISSEMENTS	Valeur départ Début 2020	Augmentation 2020	Diminution 2020	Solde 2020
Subventions d'investissement	12 188.08	29 773.00	8 431.28	33 529.80
Subventions investissements inscrites au résultat	(10 611.55)	(3 784.18)	(8 431.28)	(5 964.45)
Subventions nettes	1 576.53			27 565.35

**5.1.2. Fonds dédiés**

Variation des fonds dédiés issu de	A l'ouverture de l'exercice	Reports	Utilisations		Transferts	A la clôture de l'exercice	
			Montant global	Dont remboursement		Montant global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Subvention d'exploitation	0					0	0
Contributions financières d'autres organisme	0					0	0
Ressources liées à la générosité du public	0					0	0
<b>Total</b>	0					0	0

**5.1.3. Créances**

L'ensemble des créances sont à échéance moins d'un an.

**5.1.4. Produits à recevoir :**

Les produits à recevoir comptabilisés sur l'exercice 2020 concernent essentiellement les subventions et prestations suivantes :

- cpte 706230 CAF (prestations de services)	22 937.00 €
---	-------------

**Total 468 700 : 22937.00 €**

- cpte 7430 Subvention culturelle (Conseil Général)	450.00 €
---	----------

- cpte 7451 Subvention MSA	7 500.00 €
----------------------------	------------

**Total 441 100 : 7 950.00€**

**5.1.5. Charges constatées d'avances**

Il s'agit essentiellement de la téléphonie, assurance et leasing 10 283€.

**5.2. Passif**

**5.2.1. Fonds propres**

Les fonds associatifs s'élèvent à la date de la clôture à 217 743.36€. Le résultat de 2019 d'un montant de 3 548.23 € a été affecté au report à nouveau par l'assemblée générale du 4 mars 2020.

**Tableau de variation des fonds propres**

Variations des fonds propres	A l'ouverture	Affectation résultat	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture
Fonds propre sans droit de reprise	84 129				84 129
Report à nouveau (créditeur)	99 009	3 548			102 557
Report à nouveau (débitéur)	-12 560				-12 560
Excédent ou déficit de l'exercice	3548		9117	3 548	9 117.01
Situation nette	174 126	35 48		3 548	183 243

**5.2.2. Provisions pour risques et charges**

Néant

**5.2.3. Etat des dettes et des charges à payer**

Les dettes sont dans l'ensemble à échéance moins d'un an : dettes fournisseurs et dettes sociales exclusivement.

Les charges à payer sont non significatives à la clôture.

**5.2.4. Produits constatés d'avance**

Les produits constatés d'avance d'un montant de 4 600.00 € comprennent :

- La subvention de Mécénat Colas 1 000.00 €
- La subvention de Mécénat JPM 1 500.00 €
- La subvention Conseil Général (Aidant) 2 100.00 €

## 6. Informations relatives au compte de résultat

### 6.1. Ventilation des produits d'exploitation

Tableau de répartition des produits d'exploitation

Prestation de service CAF plus autres produits divers	127 459.20
Cotisation des adhérents	4 422.00
Autres Produits divers de gestion courante	3 895.53
Subvention Etat	37 334.00
Subvention Département	46 329.80
Subvention Communauté des communes Pays Ségali	171 776.00
Subvention MSA	10 700.00
Subvention CAF Reap	9 900.00
Mécénat JPM et COLAS	5 000.00
Emplois aidés et remboursement des indemnités journalières	9 652.52
<b>TOTAL</b>	<b>426 469.05</b>

## 6.2. Informations Subventions

Différentes Catégories d'autorités administratives	Subvention d'exploitation		Subvention d'investissement	
	Nature	Montant	Nature	Montant
Etat	France Service	30 000.00€	Achat Véhicule	25 773.00€
	Poste Fonjep	7 107.00€		
	Accessoires Véhicules	227.00€		
Département	Projet culturel	7 000.00€		
	Groupes paroles aidants	2 100.00€		
	Conférence des financeurs	8 000.00€		
	Coordination gérontologie	24 879.80€		
	Gérontologie accompagnement	3 000.00€		
	Gérontologie action	900.00€		
	Aide diffusion	450.00€		
MSA	Contrat Objectif CSC	4 000.00€		
	EVS fonctionnement	1 500.00€		
	Dispositif partenarial	2 500.00€		
	Lien social	1 500.00€		
	Pause tchatche	1 200.00€		
Caisse d'allocations familiales	Reap : Conférence débat	1 350.00€		
	Reap : Groupe de parole	5 500.00€		
	Reap : Ateliers parents enfants	2 700.00€		
	Reap : Atelier parent parentaises	350.00€		
Communauté des communes du Pays Ségali	Fonctionnement et actions	171 776.00		4 000.00

**6.3. Ventilation de l'effectif présent au 31 12 2020**

CATEGORIES	PERSONNEL
Directrice	1
Comptable	1
Agent d'accueil	1
Animateur	5

**6.4. Tableau de suivi des biens pris en crédit-bail**

Rubrique	Redevances payées		Redevances restant à payer				TOTAL
	De l'exercice	Cumulés	A 1 an	De 2 à 5 ans	A plus de 5ans	Total	
Photocopieur Kiocera et Com Color	9 475.24	14 212 .86	9 475.24	33 163.34	0	42 638.58	56 851.44
Kit façonnage	6 571 .80	6 571.80	17 524.80	70 099.20	13 143.60	100 767.60	107 339.40
Voiture 208 EX 702 AQ	2 919 .24	7 619.85	1 137.86			1 137.86	8 757.71
Voiture 208 EW 291 QS	2 930.04	7 854 .13	935.99			935.99	8 790.12
<b>TOTAL</b>	<b>21 896.32</b>	<b>36 258.64</b>	<b>29 073.89</b>	<b>103 262.54</b>	<b>13143.60</b>	<b>145 480.03</b>	<b>181 738 .67</b>

**6.5 Engagement retraite**

Les engagements au 31/12/2020 s'élèvent à 16 051.46€ soit un impact sur le résultat 2020 de 1 271.25€

Hypothèse de calcul :

- Taux d'actualisation 0.70%
- Table IDR : Convention collective
- Age légal de départ à la retraite
- Pas de revalorisation ni turnover

Tableau de variation :

01/01/2020	Dotation	Reprise	31/12/2020
14780.21€	1 271.25€		16 051.46€

#### 6.5. Contributions volontaires en nature

Nature de la contribution	Méthode de valorisation	Montant
Toutes les Communes	Mise à disposition du personnel	3 560.96 €
Toutes les Communes	Mise à disposition de salles	8 774.00 €
Toutes les Communes	Mise à disposition des Fluides	4 309.80 €
<b>TOTAL</b>		<b>16 644.76 €</b>

#### 6.6. Rémunération dirigeant

Rémunération dirigeant cadre charges patronales incluses 70 490.60, aucun avantage en nature.